

Questionnement sur les liens de la recherche avec les autres missions de l'Université

*Présenté à la
Conférence régionale sur l'enseignement supérieur en Afrique :
promotion de la science, de la technologie, de la recherche et de l'innovation
Dakar, le 12 novembre 2008*

Innocent Butaré
*Spécialiste principal de programme,
Centre de Recherches pour le
Développement International (CRDI)*
ibutare@idrc.org.sn

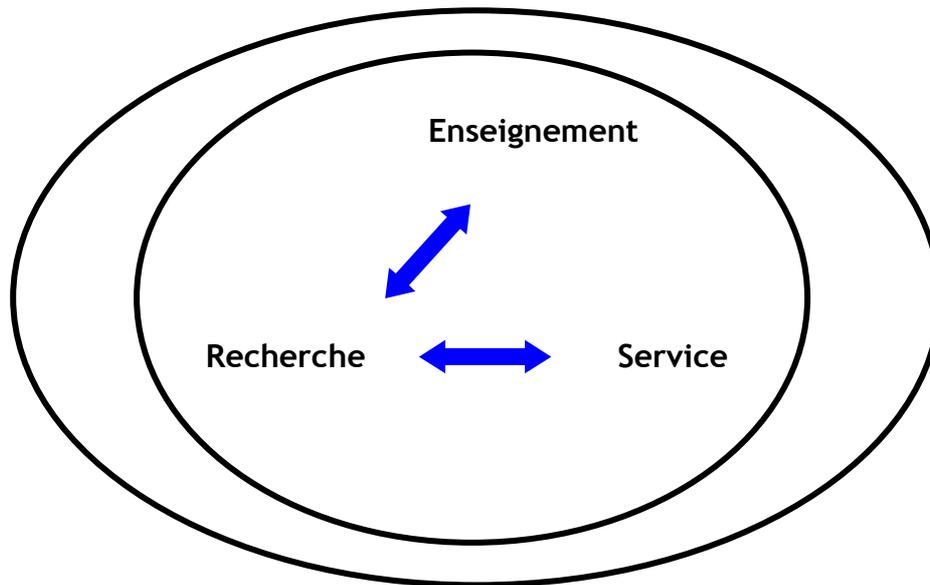
Kathryn Touré
*Directrice régionale,
Centre de Recherches pour le
Développement International (CRDI)*
ktoure@idrc.org.sn

Introduction

Il est généralement admis que la mission assignée à l'université est triple : l'enseignement, la recherche et les services à la société (cf. Figure 1). Malgré les ressources et les efforts consentis par les pays africains et leurs partenaires, l'accomplissement de ces missions par l'institution universitaire semble plutôt mitigé. On ne compte pas les réunions, colloques et écrits sur les difficultés de l'université africaine. A titre d'exemple, Majewa Mbaya (2001), écrit : « Sur le plan intérieur, soulignons-le, la grande difficulté de l'Université africaine se traduit par son inadaptation vis-à-vis de la société ; ce qui a engendré les graves conséquences suivantes : a) la formation dispensée à l'Université ne correspond plus à la demande de la société, d'où l'aggravation du chômage des diplômés ; b) la recherche menée au sein de l'Université africaine n'a aucun apport sur son environnement, elle laisse intact les problèmes du développement industriel, économique et social de l'Afrique ». Il aurait pu ajouter un troisième constat : les résultats de la recherche ne sont pas suffisamment utilisés dans la programmation des enseignements et la définition des contenus des cours dispensés aux étudiants.

L'objet de cette note conceptuelle n'est pas de discuter de tous les problèmes auxquels l'université africaine est confrontée. Elle se limitera au seul aspect du rôle que peut jouer la recherche pour aider l'université à remplir ses deux autres missions que sont l'enseignement et les services à la société. Non pour donner des solutions à ces problèmes complexes mais pour donner des pistes de réflexion et peut-être d'actions.

Figure 1. Les trois missions de l'université au sein de la société et l'interactivité entre la recherche et les deux autres missions



Recherche et enseignement dans l'université africaine

La recherche est l'une des missions essentielles du travail des universitaires. Elle est supposée occuper environ la moitié de leur temps statutaire. Elle doit contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement en accroissant la masse des savoirs et des savoir-faire et en mettant à la disposition de l'enseignement de nouveaux moyens (outils et méthodes) de partage de savoirs.

La recherche enrichit et approfondit l'enseignement, confronte nos étudiants à des méthodes rigoureuses pour la résolution de problèmes et les incite à l'innovation. Elle permet aux étudiants en DEA ou en thèse de doctorat, et pourquoi pas en mémoire de licence ou de maîtrise, de s'impliquer dans le processus de construction de nouvelles connaissances, aux côtés des pairs et des professeurs. La qualité des formations des étudiants en DEA ou en thèse de doctorat dépend très étroitement du niveau des travaux et des conditions de la recherche dans les unités d'accueil universitaires. Lier étroitement la recherche avec l'enseignement est aussi une stratégie pour rendre spécifique et compétitive la formation et l'expertise scientifique en Afrique.

Malheureusement, la réalité nous montre que la recherche contribue peu à cette mission de l'enseignement. La part du temps des enseignants consacrée à la recherche est généralement peu significative, laquelle, par conséquent, influe peu sur le contenu des cours fondés le plus souvent sur des savoirs constitués et validés depuis longtemps. Très peu d'étudiants et de jeunes chercheurs sont conscients du fait que ce qu'ils apprennent aujourd'hui est le résultat d'efforts énormes et cumulés sur le long terme de chercheurs du monde entier, en particulier ceux des pays occidentaux (Europe et Amérique). Ainsi on peut dire que l'enseignement universitaire africain est consommateur des résultats de recherches entreprises ailleurs. Ceci est d'autant plus vrai que, dans beaucoup d'universités, l'état des lieux des recherches n'est jamais fait ; le savoir produit est dispersé au sein des unités et des départements qui, pour la

plupart, travaillent de manière isolée, sans liens fonctionnels. La collecte systématique de l'information et son stockage organisé sont loin des préoccupations des enseignants-chercheurs, des responsables des unités de formation et de recherche, et des responsables administratifs de l'université. Ces conditions défavorables ne permettent pas la prise en compte des résultats des recherches locales dans les modules des cours dispensés.

Ce constat nous amène à nous poser les questions suivantes : cette lacune ne contribue-t-elle pas au déphasage entre l'offre d'enseignement et l'environnement réel en Afrique ? L'intégration systématique des résultats de la recherche locale dans les contenus d'enseignement ne serait-il pas un des moyens pour l'université de répondre de manière plus adéquate aux besoins de la société en matière de compétences requises ?

Réforme des programmes doctoraux

Dans la poursuite de l'harmonisation de l'organisation de l'université de la sphère francophone avec celle de l'enseignement supérieur dans le monde anglophone (réforme licence-maîtrise-doctorat ou LMD), nous voyons une mise en question de l'approche études doctorales. En place du système qui met face à face un étudiant et un professeur, nous assistons à des regroupements d'apprenants avec plusieurs professeurs, par exemple en cohorte, laboratoire, « école doctorale ».

Dans les années à venir, cette approche de regroupement autour des thèmes d'investigation transdisciplinaires occupera une place centrale dans la recherche universitaire et constituera des interfaces entre l'enseignement et la recherche. En mettant l'accent sur le soutien prolongé aux programmes de recherches, nous pouvons favoriser la production d'une masse critique de résultats dans des domaines d'intérêt social et économique. La mise en cohérence et la consolidation des écoles doctorales permettraient à l'université de disposer d'un plan directeur de la recherche. Plus encore, au niveau national, l'ensemble des activités des écoles doctorales des différentes universités pourrait constituer une partie du plan national de la recherche universitaire, qui serait intégré dans le plan national de la recherche, lui-même étant un volet du plan national de développement économique et social. Ceci représenterait une avancée significative pour les politiques de recherche nationales. Que faire pour qu'il en soit ainsi ?

Toutes les universités d'Afrique de l'Ouest et du Centre sont engagées dans ce vaste mouvement. Il serait dès lors intéressant de les inciter à travailler en réseaux internationaux pour favoriser la transmission des flux de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques. De la sorte, pourraient se créer ou être renforcées des communautés de pratique robustes, piliers d'une communauté scientifique reconnue. L'Afrique disposerait ainsi rapidement d'une masse critique de connaissances et de ressources humaines dans certains secteurs-clés de son développement économique. Que faudrait-il ajouter aux mécanismes de coopération existant actuellement entre les universités pour répondre à cette nouvelle donne ? Comment la coopération scientifique pourrait-elle soutenir ce mouvement ? Ne s'agit-il pas là d'une opportunité pour revoir les modalités actuelles de financement par « projets » au profit d'un appui institutionnel et d'un soutien à des réseaux de recherche opérant à l'échelle sous-régionale voire continentale en nouant des partenariats avec les organisations d'intégration régionale (UEMOA, CEDEAO, BAD, CEA, NEPAD, AUA...). N'y a-t-il pas là une opportunité pour accroître la collaboration et les synergies entre partenaires ? La mise en

commun des ressources ne serait-elle pas un moyen de penser à soutenir des projets de recherche de plus grande envergure et sur le long terme ?

La qualité et le dynamisme des écoles doctorales et d'autres regroupements pourront-ils être assurés si l'université ne dispose pas d'une politique de recrutement attractive pour attirer et garder les jeunes chercheurs les plus compétents ? Comment faire pour inverser la tendance actuelle de leur marginalisation ? En effet, compte tenu des recrutements limités (et parfois sur des critères non transparents), les jeunes chercheurs constituent une main d'œuvre bon marché, objet d'exploitation et de marginalisation de la part des seniors et de l'administration. Beaucoup de ces jeunes travaillent dans la précarité comme moniteurs, vacataires, et répétiteurs, sans contrat, avec des outils de recherche vétustes et sans mentor pour les guider. Ainsi le jeune chercheur africain se sent souvent abandonné et consacre la plus grande partie de son temps à chercher comment « décrocher ». Les appuis des partenaires à leur égard sont-ils appropriés ?

Ils pourraient bénéficier, par exemple :

- i de formation pratique en méthodologie de la recherche et en rédaction scientifique ;
- ii de bourses pluriannuelles, ou de compléments de salaires pour les jeunes chercheurs les plus méritants ;
- iii d'un accès facilité à la documentation, aux banques des données, à la publication, et à la participation aux ateliers, séminaires et colloques ;
- iv de séjours dans les laboratoires spécialisés des pays émergents, des pays africains ou des pays développés, etc.

Les revues scientifiques sont véritablement le baromètre de l'activité scientifique d'un pays et de ses universités. Elles constituent l'indice, par leur nombre, la régularité de leurs parutions, et la qualité intrinsèque des contributions scientifiques, du niveau de dynamisme de l'excellence académique (Niang, 2005). Or, rares sont les universités qui accordent un budget conséquent à cette activité essentielle. La mise en place d'écoles doctorales pourrait constituer une opportunité à saisir pour favoriser la dissémination des résultats de la recherche. Là encore, le travail en réseaux régionaux ou continentaux pourrait mutualiser les efforts et mettre en commun les ressources afin de soustraire les revues scientifiques africaines à « leur grande mortalité infantile » (Niang, 2005 : 86).

Recherche et services à la société

La commission internationale sur l'éducation pour le 21ème siècle souligne que « les Universités des pays en développement ont l'obligation de réaliser une recherche contribuant à la résolution des problèmes les plus graves de ces pays ».

« Si les chercheurs veulent être soutenus par les pouvoirs publics et les acteurs économiques, il leur faut faire preuve de leur utilité immédiate face aux besoins pressants des populations et aux questions que se posent *hic et nunc* les opérateurs. Ils doivent, à leur façon, être des experts en développement » (Winter, 2002 : 263). Malgré ces recommandations, un nombre appréciable des recherches universitaires est guidé par la recherche de la promotion individuelle par les publications dans les revues éditées à l'étranger. Le service à la société ne fait pas encore partie des critères d'évaluation et de promotion des enseignants et des chercheurs. D'autre part, même si globalement les problèmes de développement sont

semblables, contextualiser les problématiques et affiner les méthodes d'analyses est absolument nécessaire pour un développement endogène. Alors que, dans beaucoup de cas, des données locales sont inexistantes. Ainsi un grand nombre de solutions proposées aux problèmes africains sont des extrapolations de résultats d'études réalisées dans d'autres contextes historiques, géographiques, économiques et humains. Les consultants étrangers et africains s'en inspirent largement. On peut le constater par exemple dans les débats qui animent la question du climat.

Or, un des rôles essentiels de la recherche africaine est de produire des données et des informations pour l'élaboration, l'exécution et l'évaluation des politiques. Ainsi, les priorités nationales telles qu'articulées dans les stratégies nationales et plans d'action, les documents sur la réduction de la pauvreté (DSRP), et les programmes et projets de développement seraient définis à partir de données fiables et d'évidences scientifiques – non pas sur des postulats idéologiquement orientés ou inspirés par des combinaisons politiciennes.

Ces dernières années, des efforts ont été faits pour associer des universitaires à l'élaboration des politiques de développement ; le plus souvent à titre personnel en qualité d'experts consultants. Mais comment l'université (ou une de ses unités) pourrait-elle être sollicitée si elle ne dispose pas d'une stratégie ou d'un plan d'action de la recherche, élaboré en conformité avec le plan de développement national ? Mais qui pourrait élaborer ce plan, l'exécuter, le suivre et l'évaluer, puisque rares sont les universités qui disposent d'une direction de la recherche dotée d'un budget conséquent et d'un personnel étoffé et qualifié pour les tâches de planification et de gestion des programmes et des projets de recherche. Pourtant, l'université dispose de compétences dans pratiquement tous les domaines du savoir. Mais ces compétences sont dispersées et, souvent, s'ignorent. Quelles en sont les raisons ? Comment décloisonner les compétences de l'université ?

A côté des pouvoirs publics et des collectivités locales, les entreprises, les ONG et la société civile sont autant de clients potentiels de la recherche universitaire. Ces acteurs ont une connaissance très générale de l'université et de la recherche qui s'y fait. La recherche universitaire pourrait les aider à mieux comprendre leur environnement économique et politique, à mieux diagnostiquer leurs problèmes. Mais la recherche universitaire connaît-elle suffisamment ces clients, leurs motivations et leurs besoins ? Est-elle suffisamment outillée pour cela ? L'enseignement à l'université est-il tourné vers la solution des problèmes ? Les structures et le fonctionnement de l'université sont-elles adaptées pour apporter des réponses concrètes et immédiates à ces acteurs agissant souvent dans l'urgence et sous pression ? Le travail de recherche des universitaires n'est pas soumis à la contrainte du temps, et par conséquent est souvent dans l'incapacité de « livrer » un produit « commandé » en respectant scrupuleusement les échéances.

Finalement les universités, inspirent-elles la confiance nécessaire dans ses modes de gouvernance et de gestion de la recherche pour attirer les fonds publics nationaux ou des pays partenaires ? Que faut-il changer pour remplir cette troisième mission de l'Université ?

L'université du développement

Les responsables du développement économique ou du système éducatif tentent de faire face à ces nombreux obstacles et défis. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'émergence des

universités à vocation régionale qui semble être une bonne réponse à toutes ces questions. En effet :

- les recherches qui y sont menées sont orientées vers la résolution des problèmes de la région. Ainsi la question de l'utilisation des résultats de la recherche ne se pose plus, car l'offre est guidée par la demande ;
- les résultats des recherches sont intégrés dans les contenus d'enseignement aussi bien dans la filière classique que dans la formation permanente ;
- la confection des programmes et l'élaboration des contenus des cours sont en rapport direct avec les besoins de la région.

Alors peut se poser la question de l'utilisation des revenus générés par la recherche : si les résultats de la recherche contribuent à la valorisation des ressources locales, ne serait-il pas légitime qu'une part des revenus générés par cette exploitation retourne à l'université qui les a rendus possibles ? Suivant quelles modalités ? Et comment préserver la liberté de penser, de critique et d'expression de la recherche dans ce contexte ?

Il est important de garder à l'esprit que l'Afrique est en mutation. Elle change sous le poids des facteurs internes (démographie, urbanisation, conflits...) ou exogènes (climat, mondialisation, technologies...). La demande de recherche change également et l'université devra constamment ajuster son offre. Par conséquent il sera nécessaire que le système de recherche dispose d'un mécanisme de veille qui lui permette d'anticiper les problèmes et leur chercher des solutions.

Conclusion

L'université au service du développement suppose une recherche dynamique, étroitement liée à l'enseignement et au service à la société. La réforme en cours sous forme d'institutionnalisation du système LMD semble être une opportunité pour la révision en profondeur de son système de recherche. Cette évolution devra prendre en compte :

- i l'abandon du système actuel de projets conduits de façon isolée et dispersée au bénéfice d'un système d'appui institutionnel reposant sur le regroupement d'étudiant(e)s au sein d'écoles doctorales ;
- ii la consolidation des écoles doctorales et autres unités de recherche dans un plan directeur de recherche ;
- iii l'élaboration de ce plan, son suivi et son évaluation par des équipes de professionnels formés en planification, gestion, budgétisation, évaluation, développement, élaboration de partenariats et mobilisation de ressources ;
- iv la mise en réseau des écoles doctorales et des gestionnaires de la recherche au niveau régional, continental et international ;
- v le soutien à l'émergence des communautés de pratiques dynamiques ;
- vi le recrutement et le maintien à l'université des jeunes chercheurs méritants ;
- vii la révision des critères d'évaluation pour y inclure les performances dans la réponse aux besoins de la société ;
- viii une politique d'édition scientifique à long terme dotée d'un budget conséquent ; l'harmonisation de la coopération internationale pour soutenir ces efforts, harmoniser les méthodes d'appui et mettre en commun les ressources.

Du succès de ce vaste chantier dépendra la contribution de l'université au développement de l'Afrique.

Références

Mbaya, Majewa (2001). Le rôle de l'Université dans une société africaine en mutation. *Afrique et Développement*, 26 (3&4) : 27-42.

Niang, Abdoulaye (2005). La recherche et ses facteurs de blocage dans les universités francophones d'Afrique : l'expérience des universités sénégalaises. *Revue de l'Enseignement Supérieur en Afrique*, 3 (1) : 77-100.

Sutz, Judith (2005). *The role of universities in knowledge production*. SciDev.net, www.scidev.net/en/policy-briefs/the-role-of-universities-in-knowledge-production-.html.

Winter, Gérard (2002). *L'impatience des pauvres*. Paris, France : Presses Universitaires de France.